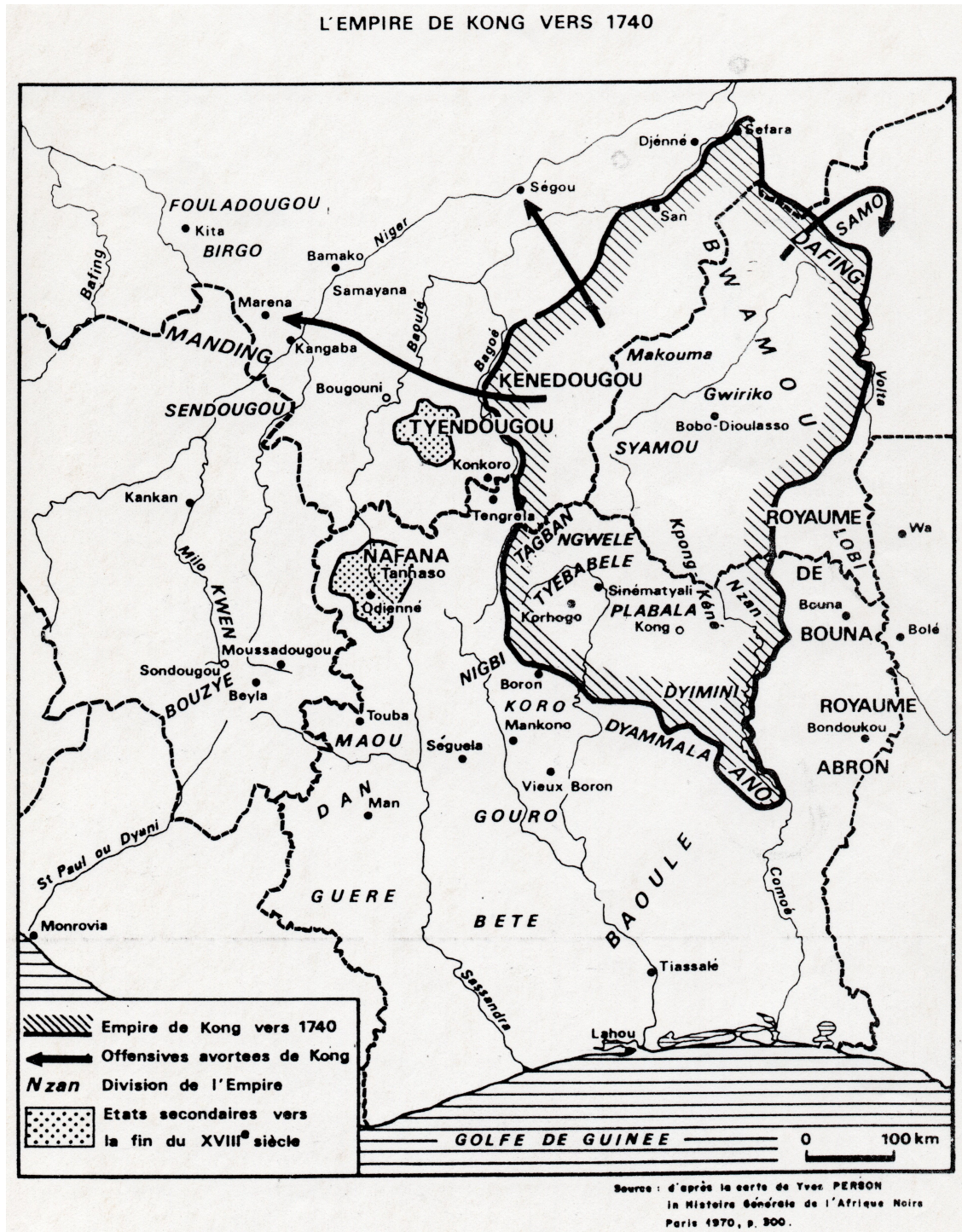


SEKOU WATARA, ROI DE KONG (1710-1745)



D'après la carte d'Yves Person, in *Histoire générale de l'Afrique noire*, Paris, 1970, p. 300.



En 1989, le club philatélique d'Abidjan proposa l'émission d'un timbre célébrant le bicentenaire de la Révolution française.

Le projet fut accepté à la condition qu'un autre soit émis en mémoire d'un équivalent ivoirien de l'époque.

Le choix de l'historien N.G. Kodjo se porta sur Sékou Watara, roi de Kong.

Les deux timbres furent dessinés par Jacques Bobée.

À noter que c'est en grande partie grâce aux Jula musulmans du royaume de Kong que Gustave Binger put réaliser ses explorations en 1893-1896 lors du premier voyage d'un Européen de Bamako (Mali) à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire).

Selon Francis Simonis, il en fut même le jouet et en adopta la vision.

NOTICE PHILATÉLIQUE

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANCAISE / PHILEX FRANCE 89
ÉMISSION DU 7 JUILLET 1989

SEKOU WATARA, ROI DE KONG (1710-1745)

Sékou Watara est né à Kong vers 1670, d'un père guerrier, commandant en chef des armées du roi animiste de Kong, Lasiri Gbambélé, et d'une mère sénoufo, Matagari.

En 1710, devenu un riche négociant, Sékou prit le pouvoir avec l'appui des milieux commerçants et musulmans. Il créa le plus grand empire jamais connu en Afrique de l'Ouest.

Son État s'étendait de l'Anno (Prikro) jusqu'à Sofara (Dienné) en passant par le Burkina-Faso (Bobo-Dioulasso) et le Mali actuel (Kangaba, Dienné).

D'après les renseignements transmis par la tradition orale, Sékou Watara avait les traits fins, un visage agréable, le teint clair, le regard vif et perçant. Il avait le physique d'un athlète (il fut un grand lutteur dans sa jeunesse) ; il était gai et souriant ; il respirait la santé ; il inspirait cependant la crainte et le respect.

Il était toujours richement vêtu avec des tissus d'Orient brodés d'or.

Le palais royal était constitué d'un ensemble de bâtiments à terrasses disposés en carré et qui lui donnaient l'air d'une enceinte fortifiée avec de nombreuses cours intérieures.

Le bâtiment du roi était au fond et faisait face à celui des gardes qui dominait la place du marché. Il comportait une grande salle d'audience qui comprenait une estrade carrée surélevée de deux mètres de côté avec au milieu un trône en terre ; l'estrade était recouverte de riches tapis et le trône garni de coussins brodés d'or. Quatre énormes défenses d'éléphants ornaient l'estrade.

Le Roi dominait de ce fait toute l'assistance. Il portait toujours l'anneau d'or royal et la queue d'éléphant incrustée de paillettes d'or.

Derrière l'estrade se tenaient au fond, 100 gardes habillés de soie rouge.

Au pied du trône, deux jeunes filles albinos habillées de soie blanche, assises sur des coussins rouges, tenaient à la main une cuvette de bronze remplie d'or.

Au pied de l'estrade, au premier rang, le griot, le cadî (juge) et le Premier ministre, assis sur des tapis.

Au deuxième rang, les fils du roi (à droite) et les frères du roi (à gauche) assis sur des tapis.

Au troisième rang, l'imam et le chef de la ville.

Au quatrième rang, les notables assis sur des tapis.

Entre l'assistance au fond, et les notables se tenaient les joueurs de balafon et les danseurs chargés de distraire le roi.

L'assistance prenait place soit sur des tapis, soit sur des nattes, en fonction du rang social.

La foule assistait aux audiences à l'ombre des gros fromagers qui bordaient l'entrée du palais ou sous des hangars aménagés pour les grandes séances publiques.

LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le 14 juillet 1789, un groupe d'assaillants commandés par un ancien sergent blanchisseur, Pierre Hulin (1758-1841), franchit le pont levis de la Bastille, puis la cour du Gouvernement.

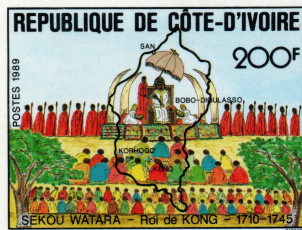
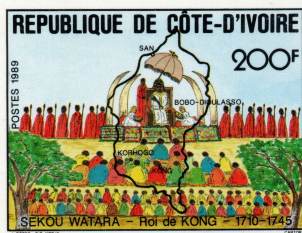
Une fois sur place, ils mirent leurs canons en batterie...

Et la garnison capitula après 4 heures de tir. La garnison était composée de 32 suisses et de 82 invalides.

Le gouverneur de la Bastille, le marquis de Launay, né en 1740, fut massacré après la prise de la forteresse.

Le 26 août 1789, l'Assemblée constituante vote une « DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN » dans laquelle elle affirme les principes d'égalité, de liberté et de propriété.

Les sujets du roi sont devenus des citoyens libres et égaux en droits.



014002

DONNÉES TECHNIQUES

Valeur faciale : 200 F + 200 F

Tirage : :70.000 diptyques

Planche : 10 timbres poste par planche

Procédé d'impression : offset sur papier 90 grammes. Gommage tropical

Dimensions : 36 x 48 x 2 diptyques — Horizontal

Imprimerie : Beptom - Cartor

Dessinateur : J. Bobée.